



ANNEXE FINANCIERE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE-MARITIME

(Tarifs validés lors du Comité de Direction du 05/09/2023)

DROITS D'ENGAGEMENTS

Championnats et plateaux :

• Equipe Seniors et Vétérans	56,00 €
• Equipe U18	40,00 €
• Equipe U15	37,00 €
• Equipe U13	33,00 €
• Equipe U11	25,00 €
• Equipe U9	15,00 €
• Equipe U7	10,00 €
• Equipe Seniors et vétérans à 8	30,00 €
• Equipe U14-U15-U17-U18 à 8	25,00 €
• Equipe Futsal Seniors	50,00 €
• Equipe Futsal U13-U14-U15-U17-U18	20,00 €

Coupes et challenges :

• Seniors et Vétérans	55,00 €
• U18	40,00 €
• U15	35,00 €
• U13	30,00 €
• Seniors à 8	25,00 €
• U14- U17 à 8	20,00 €
• Futsal Seniors	40,00 €
• Futsal U14, U15, U17-U18	30,00 €
• Futsal U13	gratuit

PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION

Championnats et plateaux :

• Equipe Seniors AM D1	200,00 €
• Equipe Seniors AM D2	165,00 €
• Equipe Seniors AM D3-D4	130,00 €
• Equipe Seniors matin D1	180,00 €
• Equipe Seniors matin D2	160,00 €
• Equipe Seniors matin D3	130,00 €
• Equipe Vétérans	130,00 €
• Equipe U18	50,00 €
• Equipe U15	40,00 €
• Equipe U13	40,00 €
• Equipe U11	35,00 €



- Equipe U9 25,00 €
- Equipe U7 20,00 €
- Equipe à 8 40,00 €
- Equipe Futsal 20,00 €
- Retard règlement des droits d'engagements et de la participation forfaitaire à la gestion 100,00 €
- Non-respect de la date d'engagement 90,00 €

Coupes :

- Seniors et vétérans 10,00 €
- U18, U15, U17, U14-U13 gratuit

CONDITION DE PARTICIPATION

- Non-respect des Règlements Généraux 100,00 €

CONSEQUENCE DES FORFAITS

Championnats et coupes :

- Equipe déclarant forfait dans les délais réglementaires (par match) :
→ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 2
- Equipe déclarant forfait sur le terrain (par match) :
→ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 3
- Equipe déclarant forfait général (en tenant compte des sommes précédemment versées) :
→ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 10
- Abandon de terrain (avec match perdu) :
→ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 3
- Arrêt du match pour non-respect du nombre de joueurs minimum (toutes catégories) :
→ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux

Plateaux et Challenges :

- Equipe déclarant forfait dans les délais réglementaires (par match) :
→ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 2
- Equipe déclarant forfait sur le terrain (par match) :
→ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 3
- Equipe déclarant forfait général (en tenant compte des sommes précédemment versées) :
→ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 10
- Abandon de terrain (avec match perdu) :
→ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 3
- Arrêt du match pour non-respect du nombre de joueurs minimum (toutes catégories) :
→ Montant des droits d'engagement (plateau)

RESERVE – RECLAMATION – EVOCATION (frais de dossier)



- Réserve et réclamation (1^{ère} instance) 40,00 €
- Appel (2^{ème} instance) 100,00 €
- Evocation 42,00 €

FEUILLE D'ARBITRAGE

- Amende pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage Seniors M & F 15,00 €
- Amende pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage Jeunes M & F 10,00 €
- Amende pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage 20,00 €
- Amende pour FMI non transmise dans les délais après la rencontre 20,00 €
- Amende pour FMI non utilisée 30,00 €
- Frais d'arbitrage non réglés ou réglés hors délais 50,00 €
- Absence de feuille d'arbitrage après réclamation 70,00 €
- Amende pour non-utilisation de la feuille d'arbitrage correspondant à la rencontre concernée 17,00 €

Amende pour constitution de dossier :

- Courrier insuffisamment affranchi 6,00 €
- Amende pour inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu 220,00 €
- Falsification de feuille de match ou établissement d'une feuille de match de complaisance 550,00 €
- Amende pour fraude sur identité d'un licencié, falsification de licence ou comportement frauduleux 550,00 €
- Amende pour organisation d'un tournoi ou challenge sans autorisation de l'organisme compétent (par catégorie) 100,00 €
- Amende pour organisation d'un tournoi U7-U9 avec classement (par catégorie) 300,00 €
- Amende pour participation à un tournoi U7-U9 avec classement (par catégorie) 100,00 €
- Amende match perdu pour faits disciplinaires ou arrêté pour faits disciplinaires 300,00 €
- Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infraction à la règle de la mixité 31,00 €
- Participation à plus d'une rencontre deux jours consécutifs 85,00 €
- Amende pour fraude du nombre de matches joués en équipe supérieure 65,00 €
- Absence du traçage du terrain 40,00 €
- Amende pour chaque joueur changeant d'équipe contrevenant aux dispositions de l'article 3 des RG des compétitions du DFSM 46,00 €
- Amende pour chaque joueur non licencié dans un match officiel 92,00 €
- Amende pour chaque joueur non qualifié à la date du match dans un match officiel 45,00 €
- Amende pour licence non présentée 5,00 €
- Remboursement des frais kilométriques (par km) 1,40 €
- Absence pour absence de numérotation de maillots, numérotation non réglementaire ou manque de corrélation entre le n° du maillot et l'inscription sur la feuille de match 20,00 €



AVERTISSEMENT – EXCLUSION

• Pour toutes les catégories seniors et les U18	
→ 1er avertissement	16,00 €
→ 2 ^{ème} avertissement	21,00 €
→ 3 ^{ème} avertissement	22,00 €
• Pour toutes les autres catégories jeunes	
→ Tout avertissement	13,00 €
Exclusion	41,00 €
Frais dossier d'une sanction inférieure ou égale à 6 matchs	10,00 €
Frais dossier d'une sanction supérieure à 6 matchs	20,00 €

ABSENCES

• Association non représentée à l'assemblée générale (physiquement ou par pouvoir)	120,00 €
• Dirigeant ou joueur non-excuse ne répondant pas à une convocation du district (plus deux matches de suspension ferme)	90,00 €
• Tout club non représenté par au moins 50 % des personnes dûment convoquées à une audition du district	90,00 €

DIVERS

ARBITRAGE

• Candidature à l'examen d'arbitre stagiaire	80,00 €
• Frais dossier arbitre auxiliaire (formation et recyclage)	25,00 €

SURTAXE JOURNEE DES JEUNES

• Minimum demandé : R1 & R2	50,00 €
• Minimum demandé : R3	40,00 €
• Minimum demandé : D1, D2 et Entreprise	40,00 €